

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1934 - 26 août 2005 - prix : 1 €

Prix du pétrole

**Les travailleurs
ne doivent pas
faire les frais
de la hausse**

p.3 et 8

Incendies de forêts

**Des moyens
de lutte
dérisoires**

p.6

Parti Socialiste

**Guerre des
chefs pour
une même
politique**

p.5

Autoroutes

**Un pactole pour
les capitaux
privés**

p.9

Accidents aériens

**Compassion hypocrite
et loi du profit**

p. 9



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Le laboratoire Merck condamné
- Les chirurgiens et leurs aides gratuites
- p. 5 ■ Petite guerre au Parti Socialiste
- Élection législative partielle de Nancy
- p. 8 ■ Pénurie de pétrole ou mensonge ?
- p. 9 ■ Privatisation des autoroutes
- Aviation civile : réglementation minimale et catastrophes aériennes
- p. 12 ■ Orléans : il faut arrêter les expulsions des étrangers
- Sans-papiers, de plus en plus de jeunes menacés
- Appel à manifester
- Intérim pour les « seniors »

Tribune

- p. 4 ■ Concurrence aérienne : danger de mort

Dans le monde

- p. 6 ■ Portugal : des moyens dérisoires contre les incendies
- Allemagne : une Église qui fut complice du régime nazi
- p. 7 ■ Grande-Bretagne : bavure policière couverte
- Brésil : scandales et profits
- Wal Mart : un patron de choc

Il y a 65 ans

- Le 20 août 1940, Staline faisait assassiner Trotsky

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Galerie Lafayette (Paris)
- La Poste (Aube)
- Radiations de Rmistes dans le Rhône
- p. 11 ■ Smart (Hambach-Moselle)
- Pays de Bitche (Moselle)
- Industrie de la chaussure

• Le coût de la rentrée

On est loin de la gratuité de la scolarité

L'État vient de verser l'allocation de rentrée scolaire qui apporte une aide aux quelque trois millions de familles ayant des revenus modestes, pour couvrir les frais de scolarité de leurs enfants. D'un montant de 263,28 euros par enfant, elle s'adresse aux familles dont le revenu annuel est inférieur à 17 011 euros pour un enfant, 20 937 euros pour deux, etc.

Cette aide est évidemment la bienvenue. Mais si elle couvre les dépenses occasionnées par la rentrée des plus petits, il n'en va plus de même dès que les enfants grandissent et vont au collège. La Confédération syndicale des familles a calculé que les dépenses moyennes de matériel sco-

laire (sans compter les habits, qu'il faut bien renouveler) se chiffrent à 122,66 euros pour un enfant entrant en cours préparatoire, mais qu'elles grimpent à 329,91 euros quand il entre en sixième, et 590,46 euros en seconde. Les dépenses les plus élevées concernent cependant les élèves de lycée professionnel industriel, qui doivent acheter le matériel qu'ils vont utiliser, comme par exemple une mallette de couteaux pour les apprentis cuisiniers. Là, on arrive à près de 700 euros par enfant, dépense d'autant plus lourde à supporter que ce sont les enfants des familles populaires qui fréquentent ces établissements.

Il y a bien longtemps que la gratuité des études jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, à l'âge de seize ans, est devenue un mythe. Si les manuels sont en principe prêtés par les établissements tant que l'école est obligatoire, il n'en va pas de même pour les « cahiers d'activités » par matière qui servent aux exercices ou pour les fournitures, qui restent à la charge des familles. Même si les parents résistent à la pression de leurs enfants en n'achetant pas de « marques », avec le passage obligé par le collège, la diversification des matières étudiées et les exigences additionnées des différents professeurs parfois poussées à l'extrême, la note

grimpe vite.

L'État met donc un peu d'huile dans les rouages en versant une aumône aux familles à revenus modestes. Cette allocation leur est d'autant plus indispensable que la faiblesse des salaires ne leur permettrait pas autrement d'assurer à leurs enfants une rentrée convenable. Mais cela ne remplace ni des salaires décentes, ni une scolarité qui devrait être vraiment gratuite, au moins tant qu'elle est obligatoire, en donnant par exemple le budget nécessaire aux établissements pour qu'ils puissent fournir à chaque enfant les manuels et le matériel nécessaires.

Marianne LAMIRAL

• Impôt sur la fortune :

Des cadeaux aux plus riches

De Villepin a annoncé cet été ses projets pour la rentrée, et en particulier qu'il comptait bien remettre à plat l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

En fait, cela fait plusieurs mois que le gouvernement et les médias préparent le terrain à une telle réforme. À la télévision, les reportages sur l'inadaptation de cet impôt n'ont pas manqué. Un exemple abondamment cité a été celui d'un agriculteur retraité de l'île de Ré, qui se retrouve à payer l'ISF car les bouts de terre qu'il possède depuis des dizaines d'années ont vu leur valeur exploser avec le développement du tourisme sur l'île, alors qu'il n'est pas imposable sur le revenu. Ou encore on cite, à Paris, des personnes à revenus modestes occupant un logement dont ils ont hérité il y a longtemps et qui payent l'ISF car la spéculation immobilière a fait grimper en flèche la valeur

de leur bien.

C'est d'ailleurs ainsi que Breton, le ministre de l'Économie, justifie la future réforme : « Cet impôt est devenu au fil du temps, non plus un impôt sur la fortune, mais un impôt sur les économies et le logement de nos concitoyens, qui sont loin d'être tous fortunés. »

Mais tout ceci n'est qu'un écran de fumée. S'il ne s'agissait que d'empêcher des impositions aberrantes comme celles citées en exemple, il serait facile d'imaginer des correctifs. En fait, le projet de de Villepin est à la fois un cadeau pour les plus riches et les patrons, et un geste en direction de l'électorat aisé qu'il s'agit de séduire. D'ailleurs de Villepin utilise aussi un autre argument : « Nous ne protégeons bien les intérêts des salariés que si nous protégeons les intérêts de nos entreprises. » Et Breton de compléter : l'ISF est « un impôt désormais coûteux et qui peut



être dangereux sur le plan économique ». Il ne faut donc pas trop ponctionner les riches pour ne pas les faire fuir !

En fait, l'impôt sur la fortune n'a rien d'écrasant, contrairement à ce que le gouvernement aimerait bien nous faire croire. L'ISF rapporte peu à l'État, de l'ordre de 2,65 milliards d'euros en 2004, alors que la TVA lui rapporte 120 milliards et l'impôt sur le revenu 53 milliards d'euros.

C'est d'autant plus un petit impôt que les exonérations sont

nombreuses car, dans l'assiette d'imposition, le fisc ne compte pas les biens professionnels (machines, bâtiments...). Les actions sont prises en compte dans le patrimoine imposable mais, si un actionnaire détient 25 % du capital d'une entreprise, il ne paiera pas l'ISF sur ce capital. De même, les œuvres d'art n'entrent pas dans le calcul de cet impôt.

Mais pour les riches, payer ce peu d'impôt est encore de trop.

Philippe DIROUL

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 22 août



Ce n'est pas aux travailleurs de faire les frais de la hausse du pétrole

Le prix des produits pétroliers n'en finit pas de grimper. Selon les chiffres du ministère de l'Économie, qu'on ne saurait suspecter de les surestimer, le prix du super sans plomb 95 a augmenté de 10,9 % en un an, celui du gazole de 20,8 %, et celui du fioul domestique de près de 35 %. Face à cela, le Premier ministre s'est contenté de promettre « *la vérité et la transparence aux Français* », renvoyant toute mesure concrète à plus tard. Les mesures éventuelles qui ont été évoquées concernent surtout les professionnels de la route. Les travailleurs qui gagnent un peu plus que le smic, comme les retraités, ont été d'ores et déjà écartés de la liste de ceux qui pourraient bénéficier d'une quelconque redistribution des rentrées supplémentaires que procure à l'État cette flambée des prix à la pompe.

Ces hausses viennent pourtant frapper de plein fouet le monde du travail : des milliers de salariés n'ont pas d'autre choix, face à l'insuffisance des transports en commun, aux horaires qu'on leur impose et à l'éloignement de leur domicile des lieux de travail, que d'utiliser leur véhicule personnel. Une grande partie de la population laborieuse se chauffe au fioul, que ce soit dans des habitations individuelles ou dans des immeubles dont les charges locatives vont forcément répercuter ces hausses.

Les conséquences de cette flambée des prix des produits pétroliers ne seront évidemment pas les mêmes pour tout le monde.

Il y a ceux qui en profitent : les sociétés pétrolières et leurs actionnaires, dont les profits s'envolent depuis plus d'un an, sans que le gouvernement ait jamais envisagé d'augmenter l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Il y a ceux que cela ne gêne pas trop : les nantis pour qui les frais de carburant ou de chauffage égratignent à peine leurs revenus. Mais pour la grande masse des familles de travailleurs, des retraités, dont les salaires et les pensions

étaient déjà loin de suivre l'augmentation du coût de la vie, la hausse incessante des carburants et du fioul ne peut que se traduire par une diminution insupportable de leur niveau de vie.

Les travailleurs n'ont aucun moyen d'intervenir directement sur le prix des produits pétroliers. Mais ils n'ont aucune raison non plus d'accepter d'être les victimes de cette situation. Si les salaires deviennent de plus en plus insuffisants pour leur assurer un niveau de vie décent, alors il faut exiger une revalorisation générale des salaires, pensions et retraites.

Il ne faut évidemment pas compter pour cela sur la bonne volonté du patronat, qui s'est au contraire employé, depuis des années, à réduire le niveau de vie des travailleurs afin d'augmenter ses propres profits. Ni sur celle du gouvernement actuel, ou d'un quelconque gouvernement futur, car toute l'expérience du passé montre, quels que soient les résultats des élections, que les gouvernants ne sont que les commis du grand patronat. Mais les travailleurs, sans qui rien ne serait produit, sans qui aucun service ne fonctionnerait, représentent par leur nombre, par leur place dans la vie économique, une force considérable, capable d'obliger les possédants à faire les frais des conséquences du système économique aberrant qui ne vise qu'à l'enrichissement d'une petite minorité.

Après les mauvais coups qu'ont constitués en juillet les ordonnances de de Villepin, avec en particulier le « contrat nouvelle embauche », les confédérations syndicales ont annoncé des actions pour cette rentrée de septembre. Elles n'ont peut-être pas d'autre ambition que d'être admises à discuter autour d'un tapis vert avec les représentants du patronat et du gouvernement.

Mais il faudra se servir de chacune de ces actions pour montrer au patronat, comme aux dirigeants syndicaux, que les travailleurs sont prêts à imposer par la lutte la satisfaction de revendications qui relèvent de la plus élémentaire justice sociale.

Arlette LAGUILLER

Cher chauffage

Moins taxé que le gazole, le fioul domestique n'en subit pas moins la hausse générale des produits pétroliers. La TIPP, fixée au litre de carburant, est de 5,66 centimes d'euro par litre de fioul domestique, au lieu de 41,69 centimes d'euro par litre de gazole. Cela explique l'écart entre le prix du fioul et celui des autres carburants. Mais il résulte aussi de ce

mode de calcul que l'augmentation générale des produits pétroliers est plus importante en proportion pour le fioul domestique.

Le fioul « domestique » sert aux agriculteurs pour leurs engins et installations mais, à la suite de leurs protestations, ceux-ci, depuis un an et demi, sont remboursés par l'État de 4 centimes d'euro par litre. En

revanche les particuliers qui utilisent ce carburant pour chauffer leur habitation – maison individuelle ou habitat collectif – continuent, eux, de payer la totalité du prix.

C'est généralement en août-septembre que l'on remplit les cuves pour l'hiver, ce qui peut représenter plusieurs milliers de litres. Cette année, un simple particulier pourra voir ainsi sa

facture de chauffage augmenter de plusieurs centaines d'euros.

Se chauffer l'hiver n'est pas un luxe, mais certains ménages modestes devront peut-être faire le choix cruel de limiter leur chauffage cet hiver. Quant à ceux qui habitent des immeubles disposant d'un chauffage collectif, ils paieront aussi cette hausse des prix par le biais de la hausse des char-

ges, venant souvent s'ajouter à une hausse, déjà scandaleuse, des loyers.

Ce sont les classes populaires qui risquent ainsi d'être lourdement taxées, non seulement sur leurs besoins en matière de transport, mais sur leurs dépenses de chauffage cet hiver. Les profits des compagnies pétrolières, eux, ne risquent nullement de l'être.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Concurrence aérienne : danger de mort

Les victimes martiniquaises qui ont péri dans le crash du MD-82 de la Western Caribbean qui s'est écrasé le 16 août au Venezuela étaient pour l'essentiel des salariés ou retraités de la caisse de sécurité sociale, des conseils général et régional, de services sociaux et communaux. Des travailleurs et leurs proches, autant dire des camarades qui s'étaient payés quelques jours d'évasion pas trop coûteux, comme nous ici par les comités d'entreprise ou équivalents. Panama est un peu leur Méditerranée. Pas trop loin. Pas trop cher. Et pour certains, le retour sur une terre où un grand nombre d'ancêtres sont morts, après avoir péri il y a plus d'un siècle en creusant le canal permettant de relier l'océan pacifique et l'océan atlantique. Cela a commencé dans la décennie 1880, quand l'impérialisme français – O pardon la République ! – a entamé ce grand chantier en recrutant dans ses colonies antillaises de Martinique et Guadeloupe mais aussi au Venezuela et à la Nouvelle-Orléans.

En France, cette entreprise archi-coûteuse fut lancée par le Vicomte Ferdinand de Lesseps, qui avait déjà gagné gros avec le creusement du canal de Suez. Crédit Lyonnais, Société générale ou CIC furent de la partie, et l'entreprise fut encouragée par une triptote de parlementaires et journalistes largement arrosés. Mais ce fut la faille, le scandale. Des capitalistes américains reprirent et terminèrent le chantier. Au total, des dizaines de milliers de prolétaires des Antilles et de la région y travaillèrent dans des conditions dignes de l'esclavage et, par milliers, y laissèrent leur peau. Il reste à Panama un cimetière français que visitent en souvenir des Martiniquais et Guadeloupéens.

Cette fois, ils n'en sont pas revenus. Et l'émotion est d'autant plus grande que cette catastrophe meurtrière vient après d'autres. Certes, le transport aérien serait plutôt sûr. Le ciel fait moins de morts que la route. Mais foin des statistiques. Les morts de la plupart des catastrophes aériennes n'étaient pas condamnés à l'être. Il semble bien qu'ils soient victimes de la soif de gain des compagnies. Rappelons que le but de celles-ci n'est pas de faire voler des avions, mais d'engranger des profits.

Ou si voler se doit, c'est d'abord les parts de marché aux compagnies concurrentes. En faisant des économies, forcément criminelles, sur le dos des passagers et des équipages.

Cette Western Caribbean en est un triste exemple. À propos de ce MD-12 parti de Panama, la grande presse parle d'« avion poubelle » ou d'« avion tombeau ». C'était le dernier appareil encore en service de la compagnie. Un précédent s'était crashé en mars dernier. La compagnie, en crise financière, imposait un rythme de rotation infernal au personnel comme au matériel. La veille de l'accident, des pilotes auraient manifesté leur inquiétude sur l'état de l'appareil mais les autorités de l'aviation civile avaient donné leur feu vert. Lesdits contrôles étant, de toute façon, ceux de simples documents.

On nous promet évidemment que ça va changer, que les vérifications seront drastiques, que les passagers des vols charters sauront par quelle compagnie et quel type d'avion ils seront transportés. Au passage, on nous montre du doigt les compagnies des pays pauvres, ou les « low-costs ». Les compagnies régulières des grands États seraient-elles plus sûres ? Vraiment ? Sait-on mieux, quand on prend un vol régulier d'Air-France, dans quel coucou on peut atterrir ? On sait juste qu'on paie plus cher, ce qui n'est pas exactement synonyme de sécurité. Rappelons-nous les victimes du Concorde, il y a quelques années, qui ont payé très cher... de leur vie !

C'est la course au fric qui fait prendre des risques. C'est elle qui assassine. Comme elle assassine dans les mines, les aciéries, sur les chantiers du bâtiment. Comme elle est responsable des morts de l'amiante dont on masquait les dangers. N'oublions pas que dans cette société, le Capital est roi. Il suffit d'en posséder un peu, beaucoup ou passionnément, pour monter une boîte, y compris une boîte pourrie de transport aérien. Pour être autorisé à faire du fric sur la peau des autres. Sans contrôle vraiment efficace, tant que les travailleurs eux-mêmes ne s'en mêleront pas.

Éditorial des bulletins d'entreprise *L'Étincelle* du lundi 22 août 2005, édités par la Fraction

Convergences Révolutionnaires n° 40 (juillet-août 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Main basse sur l'argent public.

Articles : Après le référendum : les élections ou les luttes – Allemagne : une nouvelle gauche... 100 % électoraliste – Le modèle britannique : changer les chômeurs en précaires – Importations et délocalisations : l'épouvantail chinois – Afrique du Sud : la nouvelle révolte des townships – Des livres pour l'été : de Marx... aux polars.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Laboratoire Merck

Condamné pour avoir trompé les patients

Vendredi 19 août, au Texas, le laboratoire pharmaceutique Merck a été reconnu coupable « par négligence » de la mort d'un homme de 59 ans, décédé en 2001 suite à un traitement à l'anti-inflammatoire Vioxx. Il a été condamné à payer plus de 250 millions de dollars.

Le Vioxx, qui fut le fleuron du groupe américain qui l'avait commercialisé en 1999, était présenté alors comme un médicament révolutionnaire dans sa catégorie. Le succès fut au rendez-vous puisqu'il a représenté à lui seul près de 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires et Merck en a vendu à 20 millions de patients dans le monde.

Mais à l'usage, des effets secondaires graves se sont déclarés. En 2001, une étude montra que la prise de ce médicament sur une longue période doublait les risques de crise cardiaque. Et d'après la Food and Drug Administration, service chargé de la sécurité des médicaments aux États-Unis, le Vioxx serait responsable, depuis sa commercialisation, de 160 000 crises cardiaques et de 27 785 décès aux USA. Finalement, en septembre 2004, devant les critiques et les doutes grandissants, Merck dut retirer son médicament du marché.

Pendant le procès, le trust s'est défendu en déclarant qu'il avait suivi à la

lettre les procédures de contrôles pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché et qu'il avait mené des recherches auprès de 10 000 patients avant la commercialisation du Vioxx. Même si c'est vrai, ce qui est révoltant dans l'affaire, c'est que Merck n'a pas pris la moindre mesure concernant le Vioxx, malgré les premiers signaux d'alerte. Il ne voulait pas lâcher une manne aussi importante qui lui rapportait des millions de dollars.

Heureusement, ce jugement peut encourager les autres victimes. Aujourd'hui, plus de 4 200 plaintes ont été déposées contre Merck dans le monde. Mais la partie est loin d'être gagnée car le laboratoire compte bien protéger son argent. Il a fait appel du jugement et un de ses responsables a expliqué que le groupe comptait faire face aux plaintes engagées « une à une lors des prochaines années ». Il est apparemment prêt à dépenser des millions de dollars pour faire traîner les procédures !

Ce procès reflète bien le fonctionnement de la société capitaliste. Même dans l'industrie pharmaceutique, comme dans les autres, ce qui compte pour les patrons du secteur, ce n'est pas la santé de l'humanité mais la recherche du profit, même, parfois, au détriment des patients.

Philippe DIROUL

• Cliniques privées

Pas de petites économies pour les as du bistouri

Si, dans les hôpitaux publics, toutes les personnes intervenant dans les blocs opératoires ont au moins un diplôme d'État d'infirmier, on apprend qu'il n'en va pas nécessairement de même dans les cliniques privées. Dans celles-là, des chirurgiens confient le maniement des écarteurs ou des pinces, le soin d'éponger le sang ou encore les coutures de finition à des personnels non infirmiers. Au mépris des règles sanitaires élémentaires, trois à quatre cents petites mains bénévoles assistent ainsi les champions du bistouri, et souvent ne sont autres que... les épouses, les secrétaires ou les amies des chirurgiens !

Il paraît que c'est une tradition ancienne. Déjà en 1999 une loi avait été votée permettant la régularisation des quelques milliers de petites mains salariées, sans doute sous-payées, au terme d'un contrôle des connaissances. Restait le cas des « bénévoles ». C'est chose faite, un amendement vient d'être publié qui organise le contrôle de connaissances auquel seront soumises les chères épouses. Ainsi elles pourront continuer à recoudre nos plaies pour le plus grand bénéfice de leurs chirurgiens de maris, cette fois en toute légalité !

S.G.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 89 (été 2005)

- Un nouveau gouvernement de combat contre les classes exploitées
- Le PCF pendant et après la campagne du « non »
- Communisme et communautarisme
- Haïti : la situation dramatique des classes populaires
- Soixante ans après l'écroulement du III^e Reich : les responsabilités du grand patronat allemand dans l'arrivée de Hitler au pouvoir

Tribune de la Minorité

- Tsunami politique ou vaguelette politicienne ?

Prix : 1,50 euro

Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro



• **Parti Socialiste**

Petite guerre pour une même politique

« Impossible de construire quelque chose avec Hollande, (qui) nous a conduits à deux désastres, en 2002 et en 2005 ». C'est ce qu'a déclaré, lors de la Fête de la rose à Frangy, en Saône-et-Loire, Arnaud Montebourg, cofondateur avec Vincent Peillon du courant Nouveau Parti Socialiste, la tendance qui monte... ou du moins qui essaye et cherche à créer, avec Fabius et Emmanuelli, une majorité alternative à celle de Hollande.

Depuis quelque temps, les chefs du Parti Socialiste s'envoient à la figure des gentillesse qui font les délices des médias. Daniel Vaillant, proche de François Hollande, traite Bartolone, le second de Fabius, de « porte-flingue ». Michel Rocard déclare : « Nous devons de jour en jour insupportables les uns aux autres. Nous nous paralysons mutuellement », et évoque, en cas de victoire de Fabius au prochain congrès du PS, la création éventuelle d'un nouveau parti. D'autres prennent la pose au-dessus de la mêlée, comme Jack Lang.

Celui-ci stigmatise cette bataille de « chiffonniers » et proclame que la très prochaine université d'été du PS « ne doit pas devenir un concours d'écuries présidentielles, une compétition de divas ». Il sait sûrement de quoi il parle, lui qui s'est déjà déclaré candidat à la candidature présidentielle. Mais tous,

de Lang à Strauss-Kahn en passant par Peillon et Montebourg, déclarent, évidemment, qu'il ne faut pas en rester à un combat de personnes, mais bien mener un vrai débat « pour les idées, pour un programme de société ».

Parlons-en, de ce programme. Les plus traditionnels, comme Strauss-Kahn, s'affirment partisans d'un « réformisme de gauche (...) pas très éloigné de ce que le gouvernement Jospin a fait de 1997 à 2000 ». Julien Dray vient à sa rescousse en affirmant que « la preuve que la social-démocratie a un bel avenir est donnée par nos amis scandinaves. » Mais Montebourg, qui se veut novateur, déclare fermement qu'il refuse cette « sorte de gauche minimale qui théorise la victoire absolue du capitalisme qu'il faudrait se contenter d'aménager ».

Pour Montebourg, « la majorité de Hollande et de Strauss-Kahn nie les dégâts de la mondialisation et (...) refuse finalement de s'y attaquer ». Il se voit donc comme représentant « la gauche volontaire, qui accepte l'idée qu'on puisse se confronter avec l'ordre économique actuel ». Voilà de fortes paroles, trempées dans un vocabulaire radical qui redevient à la mode. Mais, à bien y regarder, Montebourg ne s'emballe tout de même pas. Il ne parle que de « se confronter » ! Et quand il cherche un modèle, Montebourg le trouve... chez François Mitterrand « qui a su réformer la SFIO en 1972 pour arriver au 10

mai 1981 ».

Le modèle est en effet édifiant. Mitterrand, lui aussi, tint de fortes paroles quand il reprit en main le vieux parti socialiste : « La révolution, c'est d'abord une rupture », proclamait-il en 1971, au congrès d'Épinay, ajoutant que « celui qui ne consent pas à la rupture avec l'ordre établi... ne peut être adhérent au PS ». On connaît la suite. La gauche au pouvoir en 1981 fit quelques gestes sans lendemain envers les travailleurs, et d'autres beaucoup plus importants envers les patrons, tels que des subventions et une généreuse indemnisation des nationalisations, ce qui fut le début « de la réconciliation du socialisme avec la Bourse », selon les termes du Premier ministre socialiste Bérégovoy. Sans parler du blocage des salaires, des licenciements et de la montée du chômage, bref, de la politique de droite qu'ont menée tous les gouvernements de gauche depuis lors et qu'ils continueront à mener, quel que soit le futur dirigeant du Parti Socialiste.

Au fond, ce qu'un Montebourg ou ses semblables reprochent à Hollande et à ses proches, c'est de ne même pas faire l'effort de tromper son monde, comme Mitterrand le fit à son époque, avant d'être élu. Et de se proposer pour aider un Fabius, par exemple, à faire un peu illusion. Sacré « débat d'idées » !

Sylvie MARÉCHAL

• **Élection législative de Nancy**

C'en est assez des promesses des politiciens de tous bords !

Le 4 septembre, les électeurs de la 1^{ère} circonscription de Meurthe-et-Moselle sont appelés aux urnes pour élire un député. Laurent Hénart, UMP, avait été élu en 2002 mais en mars 2004, quand Raffarin lui avait offert de siéger dans son gouvernement aux côtés de Borloo comme secrétaire d'État à l'Insertion des jeunes, il avait alors démissionné au profit de sa suppléante. Comme Villepin ne l'a pas repris dans son nouveau gouvernement, Laurent Hénart veut donc récupérer sa mangeoire initiale.

Ses affiches électorales proclament « Cultivons l'action ! » Bienheureux qui comprendra. À moins qu'il s'agisse de l'action du gouvernement Raffarin, auquel il a appartenu pendant deux ans, action qui a conduit à l'augmentation du chômage et de la précarité.

À droite, un autre candidat se présente, Alain Miton, UDF celui-là. Ses affiches affirment « Ensemble, Autrement ». C'est la version nancéienne de la politique nationale de l'UDF, qui fait semblant ne pas être dans le même camp que l'UMP. Et, bien sûr, il y a aussi un candidat du Front National, toujours prêt à ratisser le terrain de la xénophobie.

À gauche il y a quatre candidats. Deux se présentent comme socialistes. Si Mathieu Klein prêche « Pour être enfin écouté », Jean-Jacques Denis se présente, lui, au nom de « La gauche qui avance ». Et rien ne s'éclaire quand on sait que le premier, qui est aujourd'hui le candidat officiel du PS, appelait à voter « non » au référendum sur la Constitution européenne, alors que le second, qui, tout à fait dans la ligne, avait appelé à voter « oui », est aujourd'hui un candidat... dissident. C'est sans doute le symbole de l'unité en marche au Parti Socialiste !

Également à gauche, Annie Levi-Cyferman, militante associative, affirme : « Ensemble nous avons rejeté le traité constitutionnel européen, concrétisons l'espoir. » Elle pourrait avoir un résultat non négligeable, puisqu'elle est soutenue par le Parti Communiste et la Ligue Communiste Révolutionnaire qui, de ce fait, n'ont pas présenté leurs propres candidats. Comme si le PCF préfé-

rait ne pas avoir à expliquer pourquoi il n'a pas pu concrétiser l'espoir quand il était au gouvernement de 1997 à 2002.

Les Verts, eux, présentent Marie-Hélène Faivre. Elle est classée à gauche mais, à lire ses affiches, on la rangerait plutôt dans le camp des apolitiques. Car on ne peut pas dire que le slogan « Ça chauffe ! Agissons... » soit des plus offensifs envers les causes et les acteurs des régressions sociales !

Et puis, à l'extrême gauche, il y a notre camarade Christiane Nimsgern, la candidate de Lutte Ouvrière. S'adressant aux « Travailleuses, travailleurs, tous les pauvres et les sans-travail », elle se présente « pour exprimer la colère et l'exaspération de tous ceux qui sont victimes de ce système économique injuste qui réduit à la misère ceux-là mêmes qui construisent les fortunes d'une minorité de parasites qui profitent du travail des autres ». Et elle affirme qu'« il faut ôter son pouvoir de nuisance au patronat, qui ferme les entreprises comme on éteint la lumière. »

Bien sûr, Christiane Nimsgern ne se présente pas, comme tant d'autres, pour dire que si elle est élue on rasera gratis le lendemain. Mais, comme elle l'affirme dans ses affiches, « Ce que votre vote peut faire, si vous m'approuvez, c'est de montrer à tous les travailleurs, les chômeurs, les retraités, que nous sommes nombreux à penser pareil et à vouloir changer les choses. Et c'est par notre rôle majeur dans l'économie et la production que nous le pourrions. Le patronat profite du chômage pour nous imposer sa loi. Il prétend qu'il nous donne du travail, mais c'est nous qui lui donnons des bénéfices. Et, nous tous qui construisons sa fortune, si nous refusons de continuer, en le frappant au portefeuille, nous pouvons renverser la situation. »

Le 4 septembre prochain, il faut que le maximum de travailleurs, de pauvres et de chômeurs votent pour Christiane Nimsgern, candidate du parti d'Arlette Laguiller qui, depuis des dizaines d'années, ne s'est jamais détournée de son camp, le camp des travailleurs.

Sophie GARGAN



« Changez la vie » réclamaient le Parti Socialiste et Mitterrand, il y a fort longtemps. Ils ne se sont jamais bornés qu'à œuvrer à des changements de majorité

• Du Portugal à la France

Contre les incendies de forêts, des moyens de lutte dérisoires

Les incendies font rage au Portugal depuis le début de l'été et 120 000 hectares sont déjà partis en fumée. Le pays, qui connaît sa pire sécheresse depuis 1945, est en état d'alerte générale, mais ses pompiers, sous-équipés (ils ne possèdent même pas de tenue de travail adaptée), ont déjà perdu dix des leurs dans cette lutte inégale.

L'Union européenne, pas très réactive, vient d'activer sur demande du Portugal un plan de coopération de la sécurité civile. La conséquence en était, le 22 août, l'envoi par la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne... de trois Canadair et de trois hélicoptères anti-incendie. Pourquoi des moyens aussi dérisoires ? Parce qu'en cette saison où le feu ravage les pourtours de la Méditerranée, tous ces pays sont autant sinon plus dépourvus que le Portugal : alors que ce dernier possède 18 avions d'intervention, la France en compte 21 (suite aux accidents de cet été) dont 10 Canadair, l'Italie 16 Canadair. Et c'est partout la même misère.

Sécheresse ou pas, les feux de forêt ne sont pas une surprise au



AFL

sud de la riche Europe. Mais depuis des années, les États ne renouvellent pas leur flotte. Les appareils, vétustes, sont de plus en plus nombreux à être immobilisés au sol pour entretien. Certains d'entre eux, comme les Trackers, dont l'un vient de s'écraser, ont été conçus dans les

années 1960, et acquis d'occasion dans les années 1980. Le dernier Canadair français a été acheté il y a huit ans. Les 40 hélicoptères anti-incendie ont pour certains vingt à trente années de service ; en 2005, la France n'en a acquis que trois nouveaux.

Quand un pompier ou un

pilote d'avion meurt, les ministres se déplacent pour verser leur larme de crocodile, font une petite tape dans le dos de ses collègues, et pour le reste, rien de change. On nous dit que l'équipement anti-incendie coûte cher : un Canadair coûte 21 millions d'euros pièce. Mais tout

cela résulte de choix. La France, par exemple, va acquérir dans les prochaines années pas moins de 200 avions Rafale au prix de 45 à 89 millions d'euros pièce (selon leur équipement). Du côté des effectifs, c'est la même logique qui prévaut : sur les 240 000 pompiers en France, seuls 44 000 sont professionnels, civils ou militaires – alors que l'effectif des forces armées est de près de 300 000 hommes. La lutte des pompiers ces dernières années, pour faire reconnaître la dangerosité de leur métier, avait reçu pour toute réponse de violentes charges de CRS.

Quant à la coopération européenne en matière d'incendie, elle est en retard sur la coopération en matière de défense. Les états-majors préparent des scénarios d'interventions militaires conjointes, mais pas de plan de lutte coordonnée contre les incendies de forêts. Plutôt que préserver celles-ci et les conditions de vie de leurs propres habitants, ils préfèrent acheter de coûteux joujoux meurtriers pour arroser les marchands de canons et, éventuellement, pour défendre leur domination.

Étienne PERROT

• Allemagne :

Une Église qui fut complice du régime nazi

Un des temps forts de la venue du pape à Cologne lors des Journées Mondiales de la Jeunesse a été, paraît-il, sa visite à la synagogue de la ville, lors de laquelle il a qualifié le génocide des Juifs par les nazis de « *crime inouï* ».

Et en effet, les Juifs de Cologne étaient au nombre de 20 000 en 1933 ; il n'en restait qu'une centaine en 1945, la majorité de ceux qui n'avaient pas pu fuir ayant été exterminés dans les camps de la mort : plus de 11 000 d'entre eux y ont péri de façon certaine, mais beaucoup d'autres ont disparu sans laisser de trace.

En revanche, Benoît XVI n'a pas répondu à la demande d'ouvrir intégralement les archives du Vatican, afin de faire la lumière sur l'attitude de l'Église à l'époque. Soixante ans après la chute du nazisme, l'Église catholique refuse toujours d'assumer sa passivité, souvent complaisante, vis-à-vis de l'extermination des Juifs d'Allemagne et

d'Europe. Elle est pourtant évidente, comme l'est l'aide qu'elle a apportée à un certain nombre de responsables nazis pour s'enfuir en 1945.

Ce qui est moins connu aujourd'hui est sa complicité dans la mise en place du régime national-socialiste. Il existait en effet, dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, un parti catholique, le Zentrum (l'ancêtre de la CDU-CSU actuelle). Celui-ci soutint la nomination d'Hitler au poste de chancelier le 30 janvier 1933 et il eut même un ministre dans ce premier gouvernement à direction nazie. Le 23 mars, le même Zentrum, dont le président était un prélat catholique, Monseigneur Kass, apporta à Hitler les voix de ses 92 députés, ce qui permit à ce dernier d'obtenir, avec plus des deux tiers des suffrages, les pleins pouvoirs. Les hommes du Zentrum ne pouvaient pourtant pas dire qu'ils « ne savaient pas » : trois jours auparavant, le premier camp de concentration avait ouvert ses portes à Dachau, près

de Munich. Depuis des semaines, la terreur régnait dans les quartiers ouvriers. Et des milliers de militants communistes, sociaux-démocrates, syndicalistes peuplaient déjà les geôles nazies et les chambres de torture des SA.

De leur côté, les évêques catholiques, réunis en conférence à Fulda le 28 mars, levèrent leurs condamnations antérieures du nazisme et appelèrent leurs fidèles à soutenir loyalement le régime. Le 5 juillet 1933, le Zentrum s'autodissout, laissant le champ libre au NSDAP, désormais parti unique. Deux semaines plus tard, le 20 juillet 1933, un concordat était signé entre le Reich et le Vatican. Bien sûr, le régime nazi n'était pas de nature à respecter cet accord à la lettre et les soudards hitlériens ne se privèrent pas, par la suite, de marcher sur les plates-bandes de l'Église et de persécuter les prêtres qui n'étaient pas assez dociles à leurs yeux. Mais l'Église put sauver l'essentiel de ses intérêts : œuvres, institutions, finance-

ments. Et Hitler montra sa reconnaissance en rendant obligatoire la prière à Jésus dans les écoles publiques. Il faut rappeler également que la République de Weimar avait décidé, en 1932, de compléter la séparation de l'Église et de l'État inscrite dans sa Constitution en supprimant l'impôt d'Église, prélevé directement par l'État. Celui-ci fut rétabli par le concordat de 1933... et existe toujours dans la République Fédérale Allemande de nos jours.

Ce n'est qu'en 1937, alors que la dictature était fermement installée, que le pape prit publiquement ses distances avec l'idéologie raciste des nazis. Cela n'empêcha nullement le Vatican, en été 1941, lorsque les armées allemandes envahirent l'Union Soviétique, de demander au commandement de la Wehrmacht de pouvoir envoyer des missionnaires dans le sillage des troupes allemandes, pour convertir au catholicisme les paysans russes orthodoxes ! Hitler refusa, estimant sans

doute superflu de s'embarrasser de ces soutanes.

De son côté, l'Église protestante n'eut pas une attitude différente, en prêchant à ses fidèles l'obéissance à l'État et en fermant les yeux sur les persécutions contre les Juifs. Au point qu'elle se sentit obligée de publier, dès 1945, une « Confession de culpabilité »... que l'on attend toujours de la part de l'Église catholique !

Certes, tous les chrétiens d'Allemagne n'ont pas soutenu le régime nazi. Et un certain nombre d'entre eux, pasteurs, étudiants (comme le groupe « la Rose Blanche » de Munich) ou même soldats, ont tenté à leur façon de secourir les persécutés du régime, voire de résister, au péril de leur vie. Mais ce furent toujours des actes individuels. En revanche, la haine à l'égard des travailleurs et la servilité à l'égard des possédants qui guidaient alors la hiérarchie des Églises, tant catholique que protestante, les firent se retrouver dans le camp du régime nazi.

Henri MARNIER

• Brésil

Pendant les scandales, les profits continuent

Le ministre brésilien de l'Économie, Antonio Palocci, vient d'être atteint par la vague de scandales politico-financiers qui touche, les uns après les autres, les dirigeants du Parti des Travailleurs (PT) et des autres partis gouvernementaux.

Un de ses anciens collaborateurs l'accuse d'avoir encaissé au profit du PT des pots-de-vin d'une entreprise de ramassage d'ordures, lorsqu'il était maire de Ribeirao Preto, une ville de 300 000 habitants dans l'État de Sao Paulo.

Ce n'est que le dernier épisode d'un feuilleton qui depuis trois mois fait la Une de l'actualité. Les séquences spectaculaires ont été nombreuses : une vidéo où l'on voit des liasses de billets changer de mains ; les aveux publics d'accusés qui dénoncent leurs complices réels ou supposés ; une liste de députés qui touchaient du PT une « mensualité » équivalant à 10 000 dollars pour « bien voter » ; un évêque-député interpellé en possession

de sept valises de billets représentant 3,3 millions de dollars, et disant qu'il transportait le denier du culte ; jusqu'à un responsable provincial du PT arrêté à l'aéroport avec 100 000 dollars, en bons billets verts, cachés dans son slip. Au total, le chiffre d'affaires de ce système d'achat de députés et de partis aurait atteint un milliard de dollars

Sous l'avalanche de dénonciations, nombre de dirigeants, de cadres et de permanents du PT ont dû démissionner, en particulier le chef de cabinet de Lula, José Dirceu, et le président du parti, José Genoïno. Lula a dû nommer de nouveaux ministres, le PT choisir une nouvelle direction.

Palocci, lui, se défend comme un beau diable et dit qu'il ne démissionnera pas. Il est vrai que, de toute façon, cette affaire de pots-de-vin est ancienne, antérieure à la venue au pouvoir de Lula et du PT, et concerne des sommes ridicules à côté de tout le reste. C'est pourtant en gérant des municipalités que le PT a gagné une image de parti réaliste, qui réserve pour la propagande le

slogan selon lequel « *le PT ne vole pas et ne laisse pas voler* ». Contrôlant dans de grandes villes les marchés millionnaires de l'eau, du nettoyage, des ordures, de l'entretien des rues, des écoles, des centres de santé, etc., les dirigeants pétistes ont appris à ramasser la monnaie, bien utile pour entretenir un appareil politique et financer des campagnes électorales. Et quand ils sont arrivés au gouvernement fédéral, ils ont accédé aux postes lucratifs des administrations et des entreprises d'État et ont récolté les aides intéressées des grandes entreprises, des banques ou des fonds de pension.

Palocci n'a peut-être pas touché de pots-de-vin pour lui-même. Il ne retire peut-être aucun bénéfice personnel de la politique économique qu'il mène depuis deux ans et demi, toute au service des banquiers, des exportateurs, des détenteurs de la dette publique. Mais c'est justement là le plus gros scandale : l'exploitation de toute la population laborieuse par une minorité de bourgeois, sous la présidence de l'ex-métallo Lula comme sous ses prédécesseurs.

Car toute la bourgeoisie, brésilienne et internationale, se réjouit des excellents résultats de l'économie sous la direction de

Lula et de Palocci. 2004 a été pour les 500 plus grandes entreprises du pays la meilleure année de la décennie. Les profits des banques ont augmenté de 18,4 %. La banque Itau a battu tous les records en engrangeant l'équivalent de 1,3 milliard de dollars. Les exportations explosent, en particulier les exportations agricoles. Dans la semaine du 4 au 10 juillet, l'excédent commercial a battu un record, avec 1,3 milliard de dollars. Devant ces succès, Delfim Neto, député de droite et ancien ministre de la dictature, propose au gouvernement un plan pour réduire les impôts des grandes entreprises et diminuer encore les dépenses sociales du gouvernement : sécurité sociale, santé, salaires des fonctionnaires, aides aux chômeurs, etc.

Ces succès reposent en effet sur la misère des classes populaires. La pauvreté, le chômage, la faim, le manque de terres n'ont pas diminué, car Lula n'a tenu aucune des promesses faites aux ouvriers et aux paysans. Mais les militants du PT, les syndicalistes, les animateurs des mouvements sociaux sont chargés de contenir le mécontentement populaire, d'expliquer que Lula n'a pas le pouvoir économique et qu'il fait le maximum en faveur du petit peuple, qu'il faut

l'aider, vaincre d'abord soi-même le pouvoir des riches et alors on verra comme Lula sera content. Pour contrer les luttes salariales et la résistance aux « réformes », c'est même le président de la Centrale Unique des Travailleurs, le principal syndicat, qui le 8 juillet a été nommé ministre du Travail. Car des grèves de fonctionnaires ont secoué le pays pendant les mois de juin et de juillet.

L'appareil du PT et ses relais dans la population affirment, contre toute évidence, que la corruption au PT est tout à fait marginale, Lula ayant d'ailleurs présenté des excuses publiques pour ces quelques dérapages, et que les scandales sont un coup monté de la droite, un véritable coup d'État pour déconsidérer Lula et lui faire perdre les élections présidentielles de fin 2006. Ce qui est sûr, c'est que le faux homme de gauche Lula et son parti ont succédé à la droite et à Cardoso, dont ils ont poursuivi et aggravé la politique antipopulaire. Ils ont repris aussi leurs pratiques de corruption, et cela se voit aujourd'hui. Et un des pires effets de cette politique, c'est que le discrédit du PT risque de démoraliser les travailleurs en les amenant à penser que rien n'est possible pour améliorer leur sort.

Vincent GELAS

• Grande-Bretagne

Bavure policière couverte à tous les niveaux

Plus les circonstances dans lesquelles la police britannique a abattu un jeune Brésilien à Londres se précisent, et plus la « bavure » admise par celle-ci apparaît comme un véritable assassinat.

Le 22 juillet dernier, Jean-Charles de Menezes, un électricien de 27 ans qui se rendait à son travail, était tué à bout portant dans une station de métro par des policiers. Le lendemain, la direction de la police reconnaissait certes qu'il s'agissait d'une « tragique erreur », mais elle la justifiait en disant que l'homme avait eu un comportement suspect : selon elle, il sortait d'une maison placée sous surveillance, portait un épais manteau, n'aurait pas répondu aux sommations des policiers et se serait enfui en enjambant le portillon du métro. Ian Blair, le chef de Scotland Yard – la police britannique – avait en outre justifié l'action de ses subordonnés en invoquant les circonstances créées par les attentats terroristes et la consigne de « tirer pour tuer » qui leur avait été donnée.

Quant au gouvernement britannique de Tony Blair, il avait pour sa part approuvé l'action de la police.

Un mois après ces faits, on apprend que le jeune Brésilien n'était pas sorti de l'immeuble en question, qu'il n'était vêtu que d'une légère veste, n'avait jamais couru ou sauté le portillon mais s'était au contraire calmement assis dans une rame après avoir validé son titre de transport et pris un journal gratuit au passage. En outre, il a été abattu de huit balles, dont sept dans la tête, et non pas cinq comme il avait été dit, et cela alors qu'il était déjà maintenu par un policier.

Le chef de Scotland Yard sera peut-être obligé de démissionner après ces révélations qui prouvent que la police a menti à tous les niveaux, dès le début. Mais ni cette démission, ni les compensations financières versées à la famille, ne rendront la vie au jeune Brésilien, ni n'effaceront la violence des méthodes policières qui ont conduit à la mort d'un innocent.

Marianne LAMIRAL

• Wal Mart

Un patron de choc

900 syndicats de 140 pays différents réunis pour la convention annuelle de l'UNI (Union Network International) ont décidé de lancer une campagne contre le géant américain de la distribution Wal Mart.

C'est l'occasion de rappeler les pratiques de ce groupe, qui compte plus de 5 000 supermarchés dans le monde et emploie au total un million six cent mille salariés dans des conditions particulièrement lamentables. Les salaires y sont bas. Aux États-Unis, le salaire des vendeurs s'élève à un peu moins de 13 000 dollars par an, soit presque mille dollars de moins que ce qu'on considère comme le seuil officiel de pauvreté pour une famille de trois personnes ; les cotisations d'assurance médicale y sont exorbitantes, 600 000 employés – plus de 50 % des effectifs aux

USA – ne sont pas couverts par l'assurance du groupe et doivent se tourner vers le système d'État réservé aux indigents.

Wal Mart a été poursuivi pour avoir employé au nettoyage des magasins 250 salariés, émigrés clandestins, enfermés à clé sur leur lieu de travail, sous le prétexte d'éviter qu'ils partent avec la marchandise. Il est attaqué par des employées et d'anciennes employées pour discrimination envers les femmes. Quant aux syndicats, ils n'y sont pas officiellement interdits mais la direction a fait fermer, en février dernier, un de ses magasins au Québec où des travailleurs venaient de créer un syndicat, en prétendant que ce supermarché n'était pas assez rentable ! Le patron de la division Amériques du groupe déclare d'ailleurs : « *Nous pensons que nous n'avons pas besoin d'un tiers parti pour la représen-*

tation de nos associés ».

Car les salariés sont, bien sûr, des « associés » dans cette entreprise paternaliste, qui convie régulièrement des employés, triés sur le volet à travers le monde, à la grand-messe de l'assemblée générale annuelle pour leur délivrer la bonne parole. Slogans pour éduquer les salariés, pratiques répressives, incitation à la délation entre employés : Wal Mart n'a pas inventé ces pratiques, qui existent ailleurs, dans les entreprises de la grande distribution ou dans d'autres secteurs, mais elle les a bien rodées. Et tout cela donne une furieuse envie de faire rendre gorge à un patron qui, avec 288 milliards de dollars de chiffre d'affaires et un bénéfice de 10 milliards en 2004, a largement de quoi payer tout ce qu'il a volé à ses salariés !

S.M.

Pénurie de pétrole ou excès de mensonges ?

Le prix du baril de pétrole s'envole et à en croire les commentateurs ce serait parce que la demande en pétrole exploserait – entre autres à cause des besoins de la Chine – alors que les capacités de production seraient limitées. Et on agite à nouveau le spectre de la pénurie de pétrole, la télévision n'hésitant pas à nous montrer des stations-service vides et des voitures tirées par des chevaux... comme si c'était notre avenir proche.

En fait chaque fois que les prix du pétrole grimpent on entend cette chanson, écrite en 1973 quand le premier choc pétrolier vit le prix du baril multiplié par quatre en quelques mois.

En 1973 de prétendus spécialistes, dont ceux du Club de Rome, annonçaient que les réserves en pétrole seraient épuisées en... 1982. Le même Club de Rome affirmait d'ailleurs que, la Terre ne disposant que de ressources limitées, il fallait viser la croissance zéro ! D'autres experts plus optimistes envisageaient la pénurie pour trente ans après, soit en... 2003. On voit aujourd'hui ce qu'il faut penser de ces « prévisions ». En 2005, d'autres experts, aussi sérieux sans doute, annoncent, pour les plus optimistes, des réserves pour une quarantaine d'années, alors que les pessimistes disent que, dès l'an prochain, la production de pétrole va commencer à baisser...

Il est évident que les ressources en pétrole ne sont pas inépuisables, mais si les experts se sont si manifestement trompés dans leurs prévisions d'il y a trente ans, on peut mettre en doute la pertinence de celles d'aujourd'hui.

L'industrie pétrolière a su trouver de nouvelles réserves et les exploiter, même dans les conditions difficiles de la mer du Nord ou du golfe du Mexique, au point que les réserves connues aujourd'hui sont estimées plus importantes que celles sur lesquelles on tablait il y a trente ans. Alors ce n'est sûrement pas la diminution de ces réserves qui explique la hausse du pétrole, mais la politique des trusts pétroliers, ceux qu'on appelait les sept Majors en 1973 et qui aujourd'hui, fusions obligent, ne sont plus que cinq dont TotalFinaElf, première entreprise française. Ce sont ces compagnies qui contrôlent le marché et dictent leur

loi à tous les pays producteurs, y compris ceux de l'OPEP, qui n'a jamais été le cartel tout-puissant capable de prendre le monde occidental en « otage » que nous présente une certaine presse. Les chocs pétroliers ont été voulus, préparés et mis en scène par les compagnies pétrolières qui en ont profité. Non seulement en faisant des bénéfices colossaux grâce aux augmentations des prix à la pompe, mais aussi en rendant rentable l'exploitation de gisements dont les coûts de production étaient plus élevés. Et en effet, aujourd'hui, les Majors annoncent des profits colossaux en hausse de 26 % pour BP, 18 % pour Exxon-Mobil, 48 % pour Shell et 23 % pour Total !

À chaque augmentation du prix du pétrole, le recours au spectre de la pénurie a été accompagné d'une mise en condition sur la nécessité d'économiser l'énergie, et les États en ont profité pour augmenter les taxes sur l'essence.

En 1973, le gouvernement avait lancé l'Agence pour les économies d'énergie dont le slogan « *En France on n'a pas de pétrole mais on a des idées* » a fait le bonheur des humoristes. À grands coups de publicité on invitait les bons citoyens à faire la « chasse au gaspi », petit animal nuisible né de l'imagination des experts en communication. Et on nous expliquait qu'un bon citoyen était celui qui préférerait les vêtements chauds au poêle à mazout, la marche à pied à la voiture et pourquoi pas les allumettes au briquet à essence.

Aujourd'hui comme en 1973, les appels aux économies d'énergie ne sont là que pour camoufler l'appétit vorace des compagnies pétrolières. La véritable cause des hausses de prix est que, dans cette société capitaliste, on n'extrait pas le pétrole pour satisfaire les besoins de la population, mais bien pour le vendre et le vendre avec le maximum de bénéfices. Et le problème de l'heure n'est pas la pénurie de pétrole mais la course aux profits de trusts qui ne se soucient ni des populations, ni même des conséquences que leur avidité peut avoir pour l'ensemble de l'économie.

Cédric DUVAL

• Le 20 août 1940

Il y a 65 ans Staline faisait assassiner Trotsky

Le 20 août 1940, un homme de main du Guépéou, Ramon Mercader (connu à l'époque sous les noms de Jacson et Mornard), qui avait réussi à s'infiltrer dans l'entourage de Trotsky, alors réfugié au Mexique, lui assénait un coup de piolet mortel. Trotsky décéda le lendemain. Après un premier attentat manqué, quelques semaines auparavant, Staline avait enfin réussi son coup.



Qu'à un moment où la guerre battait son plein en Europe les services secrets de Staline aient mis tant d'acharnement, consacré tant d'efforts et tant de moyens pour éliminer à des milliers de kilomètres de Moscou le vieux leader révolutionnaire, voilà ce que peuvent difficilement comprendre ceux pour qui le combat entre Trotsky et Staline ne s'explique que par une rivalité personnelle. Staline avait certes la rancune tenace. Mais l'élimination physique de Trotsky était pour lui, en cette année 1940, une nécessité politique.

Dès que les menaces d'un nouveau conflit armé interna-

tional s'étaient précisées, au milieu des années 1930, Staline, avec le soutien de la couche de privilégiés qui avaient usurpé le pouvoir en URSS, entreprit d'éliminer les hommes qui avaient dirigé la Révolution d'octobre. La bureaucratie savait en effet que la guerre pouvait entraîner une vague révolutionnaire, et que son pouvoir n'y survivrait pas. Les procès de Moscou furent la manifestation la plus spectaculaire de cette répression. Mais plus discrète-

nuait à représenter pour Staline un danger majeur.

Bien qu'il ait multiplié les bassesses devant Hitler, Staline ne pouvait pas être sûr de rester à l'écart du deuxième conflit mondial. La guerre contre la Finlande, durant l'hiver 1939-1940, avait révélé les faiblesses d'une Armée rouge décapitée par l'élimination de ses chefs les plus prestigieux. Une défaite militaire, devant l'Allemagne nazie, aurait pu faire apparaître Trotsky, le fondateur de l'Armée rouge, l'organisateur de la victoire pendant la guerre civile, comme un recours aux yeux de tous ceux qui dans la population, dans l'armée, dans l'appareil d'État, ne voulaient pas voir l'URSS s'effondrer.

Voilà l'option que l'assassinat de Trotsky écartait à jamais. Et en même temps, le coup de piolet de l'assassin tranchait le seul lien qui subsistait entre la génération des militants qui avaient joué un rôle dirigeant dans la vague révolutionnaire de 1917-1919, et la génération qui était venue au combat politique à l'heure du stalinisme triomphant.

Trotsky, par le combat qu'il mena durant les dernières années de sa vie, nous a légué un capital politique irremplaçable, en assurant la défense des idées communistes que le stalinisme prostituait, en expliquant aussi, d'un point de vue marxiste, comment la première révolution prolétarienne victorieuse de l'histoire avait pu donner naissance à la dictature sanglante de Staline.

Mais son assassinat ne fut pas seulement une tragédie personnelle. C'en fut une aussi pour tout le mouvement révolutionnaire. En achevant de briser la chaîne humaine nécessaire à la transmission de l'expérience vivante, Mercader-Mornard porta un coup terrible à ce mouvement, un coup dont soixante ans après nous subissons toujours les conséquences. Ce n'est pas pour rien qu'en 1961 les héritiers de Staline, en la personne de Khrouchtchev, le décorèrent pour services rendus.

Mais la répression stalinienne, pas plus que les bourreaux fascistes, n'ont pu tuer définitivement les idées communistes. Parce que celles-ci sont la seule réponse possible à la barbarie capitaliste.

Jean SANDAY

• Privatisation des autoroutes

Le gouvernement brade les réseaux au privé

Les candidats à la reprise des sociétés d'autoroutes françaises viennent de se faire connaître. Le moins qu'on puisse dire c'est que le fromage – plus de 8 000 kilomètres payants, constituant le premier réseau à péage d'Europe – suscite bien des convoitises de la part de groupes français aussi bien qu'étrangers puisque, selon le ministère de l'Économie, dix-huit candidats sont en lice.

Ainsi, le groupe français de construction Eiffage, intéressé par le réseau Rhin-Rhône (APRR) et par le réseau du Nord et de l'Est (SANEF),

devrait être confronté à l'italien Autostrade, tandis que le trust français Vinci, qui garde vers le réseau du Sud (ASF), devrait se trouver en concurrence avec le concessionnaire d'autoroute espagnol Abertis. De nombreuses autres sociétés ainsi que des banques et des compagnies d'assurances seraient également sur le coup. La désignation des heureux bénéficiaires devrait intervenir d'ici l'automne.

En lançant il y a un mois, sans même le soumettre au Parlement, son projet de privatisation totale des trois principales sociétés d'autoroutes, de Villepin avait annoncé ses objectifs : récupérer 10 à

13 milliards d'euros qui devraient servir à alléger la dette publique.

Dans l'immédiat, le gouvernement a surtout déclenché des critiques jusque dans les rangs de sa propre majorité. À commencer par Bayrou qui, au nom de l'UDF, trouve une nouvelle occasion de se démarquer en lui reprochant de « brader les bijoux de famille ». Des protestations sur le fond ou sur la procédure se sont également fait entendre au sein de l'UMP, de la part de députés comme Rose-Lyne Bachelot et Nicolas Dupont-Aignan. Tandis que du côté du PS, qui ne veut pas être en reste, Annick Lepetit accuse le gouvernement de « brader le

patrimoine de l'État », oubliant un peu vite que le mouvement de privatisation des autoroutes fut initié en 2001 par un certain Laurent Fabius, alors ministre des Finances du gouvernement Jospin.

C'est un fait qu'en cédant les parts de l'État dans les sociétés d'autoroutes, le gouvernement s'apprête à faire un joli cadeau aux sociétés privées. Même si, par le biais des enchères, cette cession se fait aux plus offrants, le prix annoncé est faible, compte tenu des 40 milliards que les autoroutes sont censées rapporter dans les trente prochaines années. Quant aux automobilistes, ils risquent de faire les frais de ce

cadeau, non seulement par des augmentations prévisibles des tarifs des péages, mais également par des économies sur l'entretien des infrastructures.

Quoi qu'il en soit, le produit de cette vente ne devrait représenter que 1 à 1,5 % de la dette publique, qui s'élève à plus de 1 000 milliards d'euros. Ce n'est donc pas cela qui allégera vraiment le déficit de l'État. Celui-ci est creusé d'année en année par les multiples aides et subventions accordées aux capitalistes et à leurs profits. Au fond, le bradage des autoroutes n'est qu'une autre façon de le faire.

Roger MEYNIER

• Aviation civile

Une réglementation minimum

Le système de réglementation de l'aviation civile est bien loin d'organiser le trafic aérien de façon à assurer une sécurité maximum aux voyageurs.

L'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) fixe des normes de sécurité internationales, qui sont d'ailleurs en retrait par rapport aux normes des grandes compagnies, mais elle n'a malgré tout pas les moyens de contraindre compagnies et États à les respecter s'ils ne le font pas.

En France, la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) peut effectuer des contrôles inopinés sur les avions, qu'ils soient français ou étrangers, mais n'emploie que 25 inspecteurs, dont les contrôles (en moyenne 45 minutes) se limitent à la vérification de l'aspect extérieur de l'avion et de la documentation : licences des pilotes, livrets d'entretien, autorisations de vol. En fait, l'entretien de l'avion n'est donc pas directement contrôlé.

Détail significatif de l'esprit « patronal » de ces règlements : le contrôle n'a pas accès aux données sociales de l'équipage. Si certains équipages (cela existe) sont payés au smic et dorment dans l'avion, ou sont sans couverture sociale, ce qui les oblige à voler même malades, pour être payés, il faut croire que cela ne regarde pas le contrôle de sécurité...

Par ailleurs, en général les sanctions prises contre les compagnies jugées trop peu sûres ne

sont pas publiques. Certaines informations sont échangées entre les États, mais l'aviation civile française, par exemple, dit n'avoir pas eu connaissance des sanctions prises en Colombie contre West Caribbean.

Aujourd'hui, les autorités européennes parlent d'une « liste noire » pour les compagnies peu scrupuleuses. Au lendemain de la catastrophe de Charm el-Cheikh, il était question d'un « label bleu » qui devait, au contraire, distinguer les compagnies « sûres ». Ce ne sont, à chaque fois, que des paroles qui s'arrêtent au seuil de la « liberté d'entreprise », même quand celle-ci consiste à embarquer des voyageurs dans des avions-poubelles, qui deviennent parfois aussi des cercueils.

S.F.

• Catastrophes aériennes

Compassion hypocrite et loi du profit

Après la catastrophe aérienne du Venezuela, dans laquelle ont péri 152 vacanciers martiniquais et les huit membres de l'équipage colombiens, on a vu les ministres se multiplier devant les caméras pour dire leur compassion. Chirac lui-même a mis un terme à ses vacances pour participer à une « cérémonie d'hommage national » aux victimes. Mais cela ne fait que répéter ce qu'on a vu en janvier 2004, lorsqu'un avion charter s'était abîmé en mer Rouge, au large de Charm el-Cheikh. La promesse avait été faite par le gouvernement, à l'époque, de se pencher sur la question de la sécurité du transport aérien. Elle a été bien oubliée ensuite, comme l'ont dénoncé les parents des victimes.

L'avion, qui s'est écrasé après que ses deux réacteurs sont tombés en panne, était loué par une compagnie colom-

bienne, West Caribbean, déjà bien connue, semble-t-il, pour ses infractions aux règles de sécurité. Elle n'effectuait pas les contrôles exigés, ne payait pas ses pilotes depuis plusieurs mois et leur imposait des heures supplémentaires au-delà de la limite légale. Elle avait d'ailleurs payé plusieurs amendes cette année pour cela. L'avion avait été « vérifié » 35 fois par les autorités colombiennes depuis le début de l'année, mais cela n'avait entraîné aucune décision d'immobilisation de l'appareil, alors que les passagers eux-mêmes étaient témoins de problèmes graves.

La série de catastrophes meurtrières de cet été, à laquelle s'est encore ajouté l'accident d'un avion péruvien survenu le 23 août, met en lumière certaines réalités du transport aérien aujourd'hui. Bien sûr, on peut

mettre en cause la corruption qui règne en Colombie dans la catastrophe récente, et les bonnes relations du principal actionnaire de la compagnie, une société de Medellin, avec les hautes sphères du gouvernement et de l'armée, à qui elle loue des services d'hélicoptère. Mais l'avion colombien avait aussi été inspecté deux fois en mai et en juillet par les autorités françaises en Martinique, sans qu'il soit pour autant immobilisé. Car les contrôles réalisés dans un pays sur les avions étrangers de passage sont sommaires, les États étant censés avoir la responsabilité de la sécurité des avions immatriculés chez eux. Mais, même au cas où des manquements à la sécurité sont détectés, la décision d'immobiliser ou de retarder un avion n'est pas souvent prise, face aux pressions pour la rentabilité. Aujourd'hui, 70 % de l'achat des places fait par les agences de tourisme françaises est réalisé sur des avions étrangers, souvent basés dans des pays où les normes de sécurité sont réduites au minimum fixé par l'Organisation de l'aviation civile internationale, plus bas que celui qui existe en Europe ou aux États-Unis. Le problème de la sécurité aérienne est avant tout posé par la course aux profits et la pression des groupes financiers qui font tout pour réduire leurs coûts, aux dépens, si besoin, de la sécurité. Autant de pressions auxquelles les différents gouvernements cèdent, tout simplement.

Serge FAUVEAU



• **Galerias Lafayette (Paris)**

La vitrine... et le reste

Ceux qui ont l'occasion d'aller aux Galeries Lafayette, sur les grands boulevards à Paris, peuvent voir ses vitrines alléchantes. Mais devant celles-ci des vendeurs travaillent dehors, dans des stands, en butte à des patrons aux méthodes beaucoup moins présentables.

La mairie du 9^e arrondissement, « propriétaire » du trottoir, louait en 2004 l'emplacement pour 8,93 euros par stand et par jour aux Galeries Lafayette. Celles-ci les louent à des sociétés extérieures, mais elles ont un droit de regard sur ce qui y est vendu et c'est un de leurs cadres qui contrôle si, selon la législation, la température extérieure permet d'y travailler. De plus, les vendeurs ont accès aux salles de repos et à la cantine du magasin.

Les Galeries Lafayette ne sont donc pas dans les faits un simple bailleur, mais elles n'ont jamais été très regardantes sur les méthodes des patrons de ces sociétés, dont l'une, SWS Euro-

vente, louait 17 des 24 stands. Depuis la loi Aubry et le passage aux 35 heures, il faisait travailler ses employés 39 heures en les payant 35... Et dès que quatre d'entre eux réclamèrent leur dû et présentèrent, en juin 2004, une liste CGT aux élections de délégués du personnel, ils furent en butte à des pressions quotidiennes.

Une quinzaine de jours plus tard, dès le mois de juillet 2004, SWS Eurovente ne gardait plus que quatre stands. Les treize autres étaient loués par les Galeries Lafayette à trois nouvelles sociétés : Fionali, Royal Thermes et Accessoirement Mode. Mais on trouvait, aux postes-clés, les membres de la même famille Hily qui contrôle SWS Eurovente !

Les quatre stands laissés au nom de SWS Eurovente étaient parmi les plus mal placés. Dans trois d'entre eux, les vendeurs ne disposaient que de 0,4 m² d'espace vital. Ils n'avaient même pas de siège pour s'asseoir et les radiateurs fonctionnaient quand ils voulaient.

Dans un premier temps,

SWS Eurovente garda les 22 salariés parmi les plus anciens, toutes les femmes enceintes ou qui étaient alors en congé maternité, les quatre syndiqués CGT et la majorité des travailleurs revendicatifs soupçonnés d'avoir voté pour eux. Le reste du personnel, une trentaine de vendeurs, était réparti dans les treize autres stands et employé par les trois nouvelles sociétés ! Finalement, SWS Eurovente mit la clé sous la porte le 29 septembre 2004, jetant à la rue les 22 salariés. Ceux-ci apprirent, en venant travailler, que la société avait été liquidée la veille et que leur interlocuteur était maintenant le liquidateur mandataire ! SWS Eurovente disparaissait et faisait place au montage des nouvelles sociétés de la nébuleuse Hily, avec la bénédiction des Galeries Lafayette.

Quatre travailleurs licenciés, syndiqués CGT, ont porté plainte pour licenciement abusif et l'affaire sera jugée aux Prud'hommes le 30 septembre prochain. Ils estiment anormal que les patrons s'en sortent par



En s'baladant sur les grands boulevards, on n'imagine pas quel patronat sordide exploite les travailleurs devant les vitrines des Galeries Lafayette.

un dépôt de bilan et que, pour leurs indemnités et le chômage, ils aient à se retourner contre le liquidateur mandataire, pour qu'au final ce soit la collectivité qui paye à la place du patron. Ils ont donc assigné les Galeries Lafayette au tribunal de grande instance de Paris et veulent mettre en évidence la complicité de ce grand groupe – qui compte aussi, entre autres, les enseignes BHV et Cofinoga –

avec les méthodes du patron de SWS Eurovente. Les Galeries Lafayette ne pouvaient pas ignorer ce qui se passait devant leurs vitrines, c'est-à-dire en fait sous leurs yeux !

Dans la publicité, c'est le visage de Laetitia Casta qui représente les Galeries Lafayette. Mais cette image avenante ne doit pas cacher la réalité.

Cédric DUVAL

• **La Poste (Aube)**

Les prétendues dettes des facteurs

Fin 2006, tous les facteurs quitteront les bureaux de La Chapelle, Sainte-Savine, Les Noës, Saint-Lyé, Savières, Payns... de toute l'agglomération de Troyes et des communes environnantes, pour être affectés à deux nouveaux centres de distribution et à celui des Vassaules. Alors qu'il y en a actuellement une soixantaine, bon nombre de postes de facteurs seraient ainsi supprimés au passage, à la faveur des réorganisations des tournées, de la réduction de leur nombre avec l'allongement de chacune, pour

« supprimer » les dettes de temps.

Car après des mois de contrôles, de savants calculs, le verdict est tombé. Selon celui-ci, les facteurs de l'agglomération ne travaillent actuellement pas suffisamment et chacun devrait, chaque semaine, des dizaines de minutes à la direction de La Poste de l'Aube. Cela irait de quelques minutes pour les plus veinards à plus d'une heure pour certains. Alors que La Poste ne paie jamais les dépassements d'horaire, fréquents à cause des publicités ou lorsque

la tournée est assurée par un remplaçant, le facteur de Barberey par exemple, qui dessert 150 logements supplémentaires depuis deux ans, se trouverait redevable lui aussi de presque dix minutes. Il faut dire que, lors des contrôles, de multiples détours pour atteindre les boîtes aux lettres n'ont pas été comptabilisés et que, s'il faut trois minutes pour remettre un recommandé, il n'a été comptabilisé que pour une minute.

Cette dette toute théorique, qui va ainsi s'accumuler de semaine en semaine, reste vir-

tuelle car elle ne s'est pas encore traduite par des modifications des tournées et par l'allongement de chacune. Pour l'instant elle reste seulement une pression morale, histoire de chercher à culpabiliser le facteur. Mais chacun sait maintenant que l'an prochain la direction prépare la réduction du nombre de tournées, à la faveur de l'arrivée au centre de tri des Vassaules d'une seconde machine de distribution très sophistiquée et des regroupements dans les deux nouvelles unités de distribution de

l'agglomération troyenne, l'une à Rosières, l'autre à La Chapelle-Saint-Luc.

Les facteurs n'effectueront plus le tri du courrier de leur secteur, puisqu'ils recevront les liasses de courrier déjà entièrement triées. Mais il leur faudra quand même y ranger manuellement les lettres dont le numéro de rue aura été omis par l'expéditeur... De toute façon, pour les usagers, cela voudra dire des courriers qui mettront encore plus de temps à leur parvenir.

Correspondant local

• **Rhône**

Vers de nouvelles radiations de Rmistes ?

Depuis 2004, le financement du RMI a été transféré de l'État aux Conseils généraux, sans compensation totale de la part du gouvernement. Et comme le chômage et la misère augmentent, le nombre de Rmistes aussi (ils sont passés de 8 500 en 1990 à 30 000 aujourd'hui dans le Rhône). Le RMI coûte donc de plus en plus cher aux départements, qui essaient de réduire la dépense en radiant des Rmistes.

Déjà en mai, 600 Rmistes du Rhône ont cessé de toucher leur

allocation, pour ne pas s'être rendus à des convocations.

En ce mois d'août, il se pourrait qu'une nouvelle opération du même genre se prépare : 4 600 des 11 000 Rmistes inscrits à l'ANPE ont été convoqués pour se voir proposer d'aller faire les vendanges dans le Beaujolais. Ils toucheraient le même salaire que les autres vendangeurs et l'argent gagné s'ajouterait à leur RMI.

Des associations de chômeurs s'inquiètent et dénon-

cent des risques de radiation. L'ANPE s'en défend : il ne s'agirait que de réinsertion. Cependant la convocation précise que, si le Rmiste ne se déplace pas, l'ANPE ne le considérera plus comme demandeur d'emploi. D'autre part, d'après les déclarations d'un responsable de l'ANPE à la presse, une lettre sera envoyée aux personnes absentes à la convocation pour s'expliquer et, a-t-il dit, « nous regarderons au cas par cas si

leurs motifs sont légitimes ». Il y a là de quoi confirmer les craintes de radiation, ou en tout cas de pressions pour faire accepter n'importe quel travail.

Car les vendanges, ça ne dure que quelques semaines, et tout le monde n'est pas apte physiquement : ce sont habituellement des étudiants qui constituent le gros des 40 000 vendangeurs du Beaujolais.

En fait, d'ailleurs, la plupart des viticulteurs ont déjà constitué leurs équipes et, de toute

façon, ce n'est pas en proposant ces « petits boulots » passagers que la réinsertion des Rmistes pourra se faire. Pour éviter que le nombre de chômeurs et de Rmistes augmente, il serait plus efficace de sanctionner les entreprises qui, pour augmenter leurs bénéfices, suppriment des emplois, et d'embaucher dans les services publics qui, faute de personnel, remplissent de plus en plus mal leur rôle.

Correspondant local

• **Smart – Hambach (Moselle)**

Petites voitures et grosses suppressions d'emplois

En avril dernier, Smart a annoncé un projet de 700 suppressions d'emplois sur les 2 200 travailleurs de cette filiale de Mercedes, qui appartient au géant DaimlerChrysler.

La plupart des suppressions d'emplois vont toucher des sites en Allemagne. 130 licenciements sont prévus dans l'usine de Hambach en Moselle, construite en grande partie grâce aux fonds publics. Mercedes avait encaissé la bagatelle de 242 000 francs par emploi créé en Moselle, gagnant ainsi le beurre et l'argent du beurre, puisque sa principale motivation était des coûts salariaux inférieurs de 20 % à ceux de l'Allemagne.

À Hambach, 2 250 travailleurs sont employés sur le site appelé Smartville où est produite depuis 1998 la petite voiture. 850 sont salariés de Smart et 1 400 travaillent chez

des sous-traitants installés dans l'enceinte de l'usine. Ils risquent eux aussi d'être touchés par des suppressions d'emplois. Et le fait que les ventes de voitures Smart aient augmenté de près de 12 % pour les six premiers mois de l'année ne change rien aux menaces qui planent sur l'emploi.

Depuis le démarrage de l'usine, les dirigeants de Mercedes se plaignent que la production de la Smart n'est pas rentable. Le journal *Le Républicain lorrain* se fait le porte-voix de Mercedes en expliquant que c'est « pour sauver Smart que DaimlerChrysler sacrifie 700 des 2 200 salariés ». Faut-il lui dire merci ?

Ces licenciements sont d'autant plus choquants que l'énorme groupe Daimler Chrysler, cinquième constructeur automobile mondial, a gagné 2,47 milliards d'euros en 2004. Bien sûr, pour les trois premiers mois de 2005, le

bénéfice d'exploitation de DaimlerChrysler serait en baisse, la branche Mercedes affichant même une perte de 954 millions. Mais c'est une perte en trompe-l'œil car l'essentiel est constitué par de l'argent que le géant de l'automobile met de côté pour... supprimer des emplois chez Smart : 800 millions sont prévus pour cette « restructuration ».

À Smartville, les rues de la zone industrielle portent – c'est authentique ! – des noms évocateurs : rue de la Flexibilité, boulevard de la Mobilité ou encore... route du Dynamisme ! La direction souhaite visiblement inaugurer l'avenue des Licenciements pour déboucher tout droit sur la place des Profits Maximums. À moins que ce ne soit sur l'esplanade de la Colère Ouvrière.

Correspondant local

• **Pays de Bitche (Moselle)**

Les patrons veulent partir avec l'argenterie

25 travailleurs de l'usine Barenthal Orfèvrerie ont reçu le 6 août leur lettre de licenciement. Située dans le pays de Bitche en Moselle, Barenthal fabrique des couverts de table haut de gamme et avait été reprise, il y a tout juste un an, par un groupe américain, J&H International.

Il promettait des investissements sur place, le directeur affirmant : « Nous ne prévoyons ni embauche, ni licenciement. »

Des embauches, il n'y en a pas eu, au contraire, car l'effectif s'était déjà réduit de 43 à 39 quand, début juin, la direction annonçait 25 licenciements. Elle menaçait même de déposer le bilan si les salariés ne les acceptaient pas. Pas gêné, le directeur prétendait : « Le site n'est pas rentable. » En fait, le groupe J&H a acheté la marque, le circuit de distribution, et veut transférer toute la fabrication en Chine.

Depuis l'annonce du plan de licenciements, et bien qu'ils

ne soient pas nombreux, les travailleurs n'ont pas cessé de se mobiliser. Le 21 juin, ils avaient fait le déplacement à Metz à l'occasion de la manifestation nationale de la CGT. Le 21 août, avec le soutien de la population et des élus, ils ont encore organisé des barrages filtrants pour protester contre le départ des matrices, en présence de la gendarmerie, alors qu'un jugement de novembre 2003 interdisait toute sortie de machine de l'entreprise.

À défaut de conserver leur emploi, les travailleurs revendiquaient une indemnité de licenciement, en plus des indemnités légales, d'un montant de 15 à 30 000 euros. La direction a lâché 11 000 euros, mais avec un versement échelonné en trois fois... étalé sur quatre mois ! Motif de la direction ? Il n'y aurait plus d'argent dans les caisses. Les travailleurs sont méfiants et redoutent, à juste titre, un coup fourré.

Le 11 août, les salariés de Barenthal recevaient un « protocole d'accord transactionnel » qui prétendait, en échange de leur indemnité, leur interdire de parler à la presse et de s'adresser aux syndicats.

Les élus de tout bord se disent solidaires des salariés de Barenthal. Ils déplorent l'attitude du groupe J&H et se lamentent sur les délocalisations. Mais la seule façon d'arrêter les suppressions d'emplois et d'empêcher les gros actionnaires de nuire serait de s'en prendre au pouvoir exorbitant du patronat et d'interdire les licenciements.

Dans le pays de Bitche, l'emploi est en effet à ramasser à la petite cuillère : les travailleurs de Sola, Profil Métal ou Cristallerie Lorraine sont aussi victimes de licenciements... alors que les patrons ont fait des profits à la louche.

Correspondant local

• **Industrie de la chaussure**

On vend les marques... mais on jette les travailleurs

En moins de 24 heures, ce sont près de 550 travailleurs qui ont été jetés à la rue à Romans-sur-Isère, dans l'industrie de la chaussure de luxe. La société Stéphane Kélian a d'abord été mise en liquidation judiciaire le 22 août, avec ses 143 salariés, suivie par Charles Jourdan – 432 salariés – qui a déposé le bilan. Les travailleurs de Kélian ont obtenu la seule assurance d'être payés en août et ceux de Charles Jourdan jusqu'au 15 septembre.

Portugal. Et une salariée pouvait crier à l'audience : « Qui vous coûte si cher ? Sûrement pas nous : on est payés au smic... on n'a pas été augmentés depuis dix ans ! » La CGT de l'entreprise accuse Smalto d'avoir « récupéré l'immobilier et la marque avant de se débarrasser des salariés ». Smalto reconnaît avoir vendu la marque Kélian à un investisseur étranger dont elle tait le nom, qui devrait continuer la production au Portugal, en Espagne ou en Inde... Preuve, s'il en était besoin, qu'il y a encore un marché pour les



Les patrons du secteur expliquent la fermeture par un manque de compétitivité par rapport, entre autres, à l'industrie chinoise, invoquant des salaires qui seraient 33 fois plus élevés en France, des protections sociales et des coûts de licenciements qui seraient trop élevés. Et de se présenter comme les Petits Poucets de la chaussure française, face à un ogre chinois inondant le monde de ses chaussures à bas prix.

Mais il ne s'agit que de prétextes, car le patron français, le groupe Smalto, repreneur depuis 2002, n'en a pas moins fait des profits importants pendant des années. Et c'est lui qui, cyniquement, jette à la rue des travailleurs. Il n'est donc pas besoin d'aller en Chine pour trouver l'ogre dans cette affaire ! C'est lui qui, une nuit de juillet dernier, a fait déménager de Romans dix mille paires de chaussures, transférées en Allemagne, pendant que huit mille autres, en cours de fabrication, partaient pour le

chaussures de luxe et des patrons prêts à y faire des profits.

Chez Charles Jourdan, ce sont les mêmes méthodes. Les syndicats dénoncent le dépeçage de l'entreprise au profit d'un fonds d'investissements luxembourgeois, Lux Diversity SA, propriétaire du groupe depuis 2003. Déjà en juin 2004, la fabrication des sacs à main avait été délocalisée et c'est sans doute ce qui va se produire avec les chaussures, qui pourraient être fabriquées ailleurs, par d'autres travailleurs, pour des salaires de misère.

À la sortie du tribunal de commerce, les travailleurs de Kélian ont poursuivi leur patron aux cris de : « Vous êtes un voyou, un bandit. » C'est effectivement le genre de qualificatifs que méritent ces financiers pour qui seuls comptent les bilans en hausse à montrer à leurs actionnaires, quitte à jeter à la rue des centaines de travailleurs.

Cédric DUVAL

• Orléans

Il faut arrêter les expulsions !

Malgré les vacances, les comités de soutien aux familles immigrées d'Orléans et de sa banlieue (composés d'enseignants, de parents d'élèves, de membres d'associations et soutenus par des partis politiques) continuent à se mobiliser pour tenter de s'opposer aux expulsions programmées par Sarkozy et la préfecture du Loiret.

Depuis début juillet, quatorze personnes ont été expulsées, dont deux enfants tchétchènes, l'un avec sa mère, l'autre avec sa sœur et son beau-frère, réfugiés en France après le massacre de leur famille.

Mercredi 17 août, le tribunal administratif d'Orléans a rejeté la demande d'annulation d'un arrêté de reconduite à la frontière d'une femme malienne, qui est désormais expulsable avec sa fille Kankou, 13 ans, scolarisée à Fleury-les-Aubrais.

Elles avaient fui le Mali, où la famille voulait faire subir une excision à Kankou, et étaient arrivées en France en 2003 dans le cadre d'un regroupement familial. Le père, ancien combattant en Algérie, résidait en France depuis 1996, mais il décéda brutalement en 2003 sans avoir eu le temps d'officialiser le regroupement familial.

Les propos tenus par le représentant de la préfecture devant les cinquante personnes venues les soutenir au tribunal ont choqué

et écœuré tout le monde. « L'excision, a-t-il déclaré, est une pratique privée au Mali, et non d'État, et de toute façon c'est la mère qui est menacée d'expulsion, la mineure peut rester sur le territoire français, la loi le lui permet. »

Quelques jours après, c'est une jeune Angolaise, arrivée en 2003 et fuyant la guerre dans sa province de Cabinda, qui était conduite au centre de rétention de Bobigny avec ses deux enfants. Un de ses enfants a été arrêté alors qu'il était au centre de loisirs de Fleury-les-Aubrais. Cette affaire a également soulevé l'émotion. Le maire UDF de Fleury a dénoncé cette arrestation et, dans le journal régional de France 3, s'est prononcé

pour le maintien de cette famille dans sa commune.

Lundi 22 août, devant un nouvel appel rejeté par le tribunal de Paris, la jeune femme, désespérée, a déclaré qu'elle préférerait abandonner ses enfants en France car le retour au Cabinda signifie « la prison ou la morgue ».

Les membres des comités, bien décidés à protéger ces femmes et ces enfants, ont fait appel à la presse, aux radios et télévisions, qui ont fait état de leur combat.

La préfecture du Loiret dit qu'elle a enregistré 2 989 demandes d'asile depuis 2003. C'est sans doute ce qui explique le choix du gouvernement de

créer une police spéciale « suivi immigration » à Orléans. Quand on sait que depuis le début de l'année, sur Orléans, 54 personnes ont déjà été expulsées, on peut craindre le pire pour l'avenir.

Il est évident que le gouvernement et Sarkozy veulent du résultat. Mais en s'en prenant de plus en plus à des femmes et des enfants qui ont tout à craindre d'un renvoi dans leur pays, ils ne peuvent que susciter la colère et l'indignation de la part d'enseignants, de voisins, de parents d'élèves, des associations et des militants qui entourent ces familles.

Correspondant local



AFP

• Sans-papiers

De plus en plus de jeunes menacés

Depuis la mi-août, un lycéen en classe terminale à Épinay (Seine-Saint-Denis) est en centre de rétention à Roissy. Interpellé lors d'un contrôle, ce jeune de 19 ans, d'origine camerounaise et qui jouissait d'une autorisation provisoire de séjour valable jusqu'en juillet, pourrait être dans les jours qui viennent expulsé dans un pays où il n'a plus aucune famille.

Le 1^{er} août, c'est un lycéen parisien d'origine marocaine qui avait été arrêté et placé en rétention à Vincennes (Val-de-Marne). Sous le coup d'une mesure d'expulsion et menotté, cet élève, préparant un bac professionnel et estimant que sa vie est désormais en France, a refusé d'embarquer dans l'avion qui devait le conduire au Maroc. Relâché le 21 août par le juge des libertés, il reste sous le

coup d'une convocation au tribunal le 20 septembre prochain.

Depuis l'instauration d'objectifs chiffrés en matière de reconduites à la frontière (20 000 expulsions programmées pour 2005), les policiers multiplient les contrôles et font du zèle contre les étrangers sans papiers. Avec la fermeture des établissements scolaires pour la période estivale, les jeunes qui bénéficiaient jusque-là de la protection de leurs camarades et de leurs professeurs sont particulièrement exposés. Lors d'une conférence de presse, les enseignants du réseau Éducation sans Frontières ont ainsi dénoncé la recrudescence des arrêtés de reconduite à la frontière pris à l'encontre d'élèves sans papiers cet été : « Pour les seuls mois de juillet et août, nous avons dû faire face à plusieurs dizaines de ces arrêtés, mais aussi de placements en centres de

rétention. »

De son côté, la Cimade souligne qu'elle n'a « jamais rencontré autant de familles, d'enfants, de femmes enceintes ou de personnes malades dans les centres de rétention. »

Les travailleurs ne peuvent que s'associer à toutes les initiatives pour réclamer la libération de ces sans-papiers, ainsi que la régularisation de tous ceux qui le souhaitent.

R.M.

Pour la régularisation de tous les sans-papiers Manifestons !

Neuf ans après l'expulsion des immigrés de l'église Saint-Bernard à Paris, la situation continue de s'aggraver pour les sans-papiers et leurs familles.

Face à cela, la Coordination nationale des sans-papiers et différentes associations ainsi que des organisations politiques appellent à manifester pour « la régularisation de tous les sans-papiers, la fermeture des centres de

rétention, l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Chevènement-Sarkozy-Villepin et le respect du droit d'asile ».

Lutte Ouvrière soutient cette initiative et appelle ses sympathisants à manifester

Samedi 27 août à 14 heures à PARIS de la place de la République à l'église Saint-Bernard

• Intérim « seniors »

Des salariés en plus, pour une retraite en moins

L'un des volets de la loi Fillon sur les retraites permet à tout retraité du régime général, du régime agricole ou des régimes spéciaux de plus de 55 ans de reprendre une activité rémunérée.

L'objectif annoncé est de permettre à ceux qui « le souhaitent » de continuer à travailler pour compléter leur pension. La seule restriction est que le montant cumulé des revenus ne doit pas dépasser le dernier salaire d'activité.

Le nombre de « seniors » cumulant ainsi un travail rémunéré et une pension de retraite serait actuellement de 750 000. Les attaques contre les retraites, comprises elles aussi dans la loi Fillon, avec la baisse programmée des pensions due notamment à l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour toucher une pension à taux plein, pourraient maintenant amener de plus en plus de retraités à reprendre une activité rémunérée... et intéresse certaines entreprises.

Ainsi la première agence d'intérim spécialisée pour retraités, Actif Senior Plus, vient d'ouvrir en région parisienne. Le patron de cette agence a déjà expérimenté avec profit ce créneau à Amsterdam, aux Pays-Bas, où 300 missions d'une durée moyenne de 40 heures sont proposées chaque mois aux 6 000 retraités inscrits sur le fichier de son agence. Pour attirer les patrons hésitants en France, deux arguments sont avancés : grâce à leur expérience, les retraités embauchés n'ont pas besoin de période de formation (ils sont donc immédiatement rentables) et, surtout, les charges sont réduites de 15 % à 18 %, puisqu'il n'y a plus de cotisations retraite.

C'est ainsi que la diminution des retraites des salariés est en plus l'occasion de fournir aux patrons une main-d'œuvre moins chère.